

Les sports olympiques attirent des jeunes licenciés

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté • n° 107 • Avril 2023



En Bourgogne-Franche-Comté, 315 100 licences issues des 37 fédérations olympiques ont été délivrées en 2021. Deux tiers des licenciés sont des hommes, mais la proportion des femmes progresse légèrement. Les sports les plus pratiqués sont le football, l'équitation et le tennis. Globalement, les effectifs baissent ces dernières années, en raison notamment de la crise sanitaire. La pratique des sports olympiques est un peu moins développée dans la région qu'au niveau de la France métropolitaine, tout particulièrement le tennis et le basket. Le football et l'équitation séduisent davantage. Ce sont les habitants du Jura qui ont la plus forte propension à adhérer à un club.

Plus de 315 000 licences dans un sport olympique en Bourgogne-Franche-Comté

Depuis que Paris a été choisie comme ville hôte des Jeux d'été 2024, une semaine olympique et paralympique est organisée chaque année en France. En 2023, elle se déroule du 3 au 8 avril et a pour objectif de promouvoir la pratique sportive chez

les jeunes et de mobiliser la communauté éducative autour des valeurs de l'Olympisme. Par ailleurs, de nombreuses collectivités, dont une vingtaine dans la région, se sont positionnées pour devenir centres de préparation pour les délégations du monde entier.

En Bourgogne-Franche-Comté, 315 100 licences au sein des 37 fédérations

olympiques (Jeux d'été et Jeux d'hiver) ont été délivrées en 2021, soit près des deux tiers de l'ensemble des licences sportives. Les autres licences concernent des sports non olympiques (pétanque, cyclotourisme, etc.) et dans les fédérations multisports (Union nationale du sport scolaire, etc.). De plus, le sport sous licence ne représente qu'une partie de la pratique sportive. De nombreuses activités comme le jogging, la randonnée, le cyclisme s'exercent librement sans affiliation à une fédération. En 2020, près des deux tiers des Français de 15 ans ou plus ont pratiqué au moins une activité physique et sportive régulière au cours des douze derniers mois.

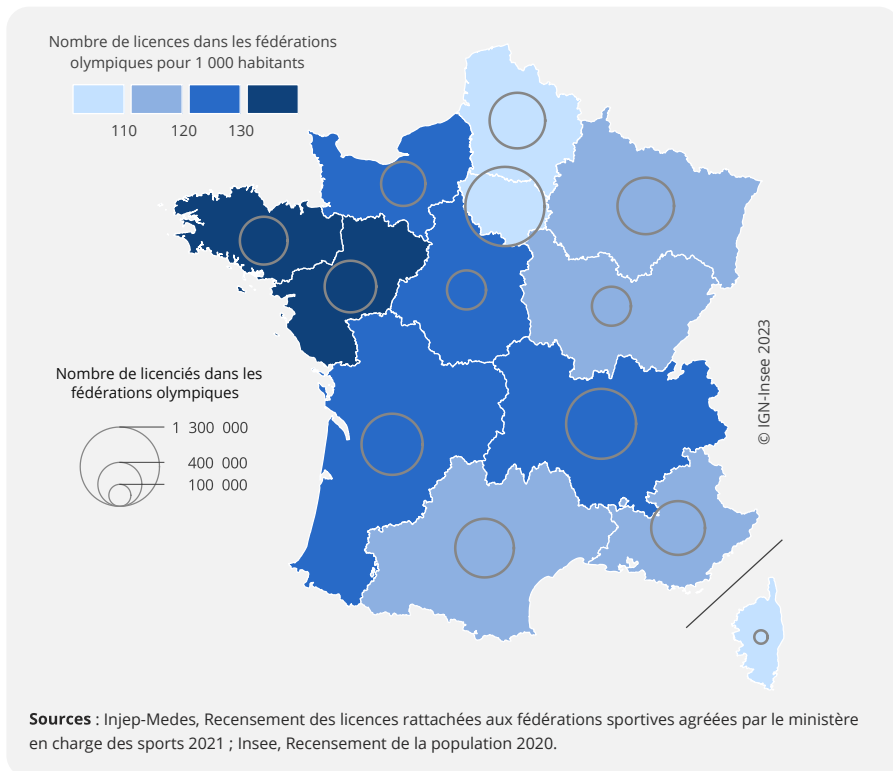
Avec 112 licences olympiques pour 1 000 habitants, la Bourgogne-Franche-Comté se classe au 10^e rang des 13 régions métropolitaines. Elle se situe ainsi en dessous de la moyenne (119) ► **figure 1**. Sa ruralité limite le choix et l'accès aux pratiques sous licence.

Les jeunes hommes habitant la région sont un peu moins licenciés qu'en France métropolitaine ► **figure 2**. Entre 2016 et 2021, le nombre de sportifs a davantage baissé dans la région (-14 %) qu'en moyenne (-12 %).

Le football reste le sport le plus populaire

Parmi les licenciés des différentes disciplines sportives olympiques, le football est de loin le sport le plus

► 1. Nombre de licences sportives délivrées par les fédérations olympiques



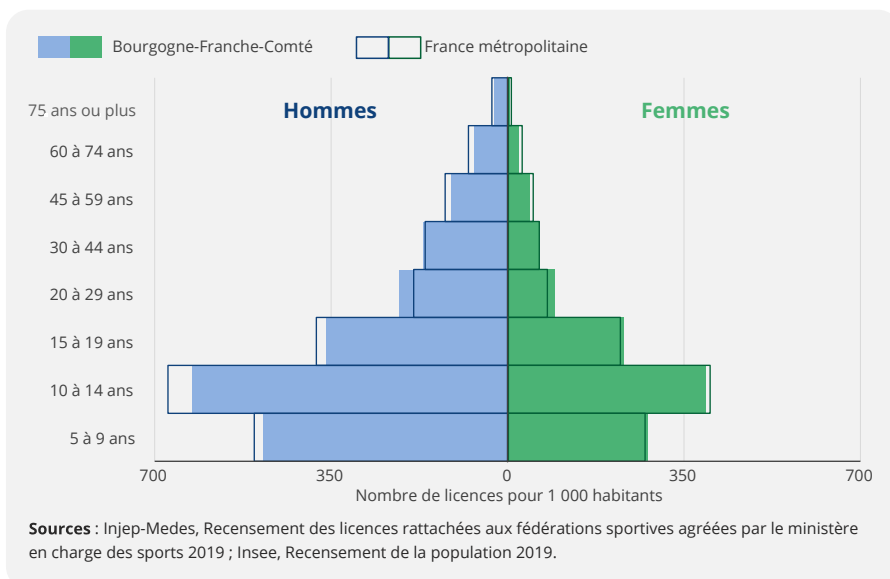
pratiqué, car il concerne plus d'un licencié sur quatre ► **figure 3**. La Bourgogne-Franche-Comté occupe la 5^e place en France métropolitaine, avec 31 licences pour 1 000 habitants. Le niveau d'adhésion au football dans la région est sensiblement supérieur à la moyenne, surtout parmi les hommes âgés de 20 à 29 ans. Le football s'accommode bien avec la dimension rurale de la région. Il est souvent le seul sport licencié présent dans les petites communes et la plupart d'entre elles disposent des infrastructures pour le pratiquer. La région compte 741 clubs et 2 530 terrains. Ces derniers rapportés à la population représentent un équipement 60 % plus élevé qu'au niveau métropolitain.

Avec 30 680 licenciés, l'équitation est le deuxième sport le plus pratiqué dans la région, ce qui la classe en 4^e position des régions métropolitaines pour le nombre de licences rapporté à la population. Le territoire est particulièrement bien doté en équipements et clubs. Les centres équestres génèrent un niveau d'adhésion 17 % plus élevé que la moyenne métropolitaine. La **propension à se licencier** dans ce sport est même 30 % supérieure chez les 20 à 44 ans, tant pour les femmes que pour les hommes.

Malgré de nombreux terrains, le tennis est en retrait

Le tennis représente la troisième discipline la plus pratiquée. Cependant, son effectif pour 1 000 habitants est largement inférieur à la moyenne métropolitaine. La région se classe ainsi au dernier rang malgré un taux d'équipement élevé. Près de 360 clubs font vivre le tennis, soit 13 clubs pour 1 000 habitants, c'est plus qu'au niveau métropolitain (11). Elle dispose de près de 2 000 courts, soit 7 pour 10 000 habitants contre 6,1 en moyenne en France métropolitaine. Leur maillage est relativement dense dans la mesure où ils sont globalement accessibles à la population en moins de 15 minutes. La région, pourtant située dans le quart nord-est relativement froid, est peu dotée de courts couverts et de clubs house. Ces équipements sont difficiles à financer et à entretenir pour de petites communes. Quels que soient l'âge ou le sexe, on se licencie 30 % de moins dans ce sport. Les aspirations de la population s'orientent vers d'autres jeux de raquettes, plus ludiques, comme le beach tennis ou encore le padel en pleine croissance.

► 2. Nombre de licences des fédérations olympiques pour 1 000 habitants par sexe et classe d'âge



Le sport olympique, d'abord l'affaire des jeunes

Tous sports olympiques confondus, plus de la moitié des licenciés ont moins de 20 ans. À l'opposé, 7 % des licenciés ont 60 ans ou plus. Avec un âge médian de 11 ans, la gymnastique et le judo sont les sports pratiqués par les plus jeunes. Ils offrent depuis plusieurs années des possibilités de pratique encadrée dès le plus jeune âge. Ils sont respectivement les 1^{er} et 3^e sports les plus prisés par les

filles de moins de 10 ans, le judo arrive en 2^e position chez les jeunes garçons. Les parents et les jeunes sont naturellement influencés par les champions tels que Teddy Riner. Entre 10 et 60 ans, l'équitation est le sport de prédilection pour les femmes alors que c'est le football chez les hommes. Au-delà de 60 ans, le golf devient le sport le plus pratiqué quel que soit le sexe, devant le tir pour les hommes et la natation pour les femmes ► **figure 4**.

► 3. Statistiques sur les licenciés des principales fédérations olympiques en Bourgogne-Franche-Comté

	Licenciés en 2021	Répartition (en %)	Évolution 2021/2016 (en %)	Âge médian	Propension des habitants à être licenciés *
Ensemble	315 077	100,0	-14	18	-3
dont Football	85 669	27,2	-9	18	+12
Équitation	30 679	9,7	-3	17	+17
Tennis	25 843	8,2	-21	21	-30
Handball	17 972	5,7	-21	17	+20
Judo-jujitsu et disciplines associées	17 029	5,4	-32	11	+5
Natation	13 062	4,1	-3	13	+8
Basketball	12 441	3,9	-30	15	-23
Rugby	12 246	3,9	-4	22	-3
Tir	11 891	3,8	+9	50	+21
Gymnastique	10 902	3,5	-18	11	+14
Golf	10 786	3,4	+8	58	-44
Athlétisme	9 004	2,9	-9	19	-2
Canoë-kayak et sports de pagaie	6 502	2,1	+173 **	16	+36
Cyclisme	5 746	1,8	-15	27	+39
Karaté et disciplines associées	5 573	1,8	-34	17	-17
Badminton	5 078	1,6	-24	27	-6
Tennis de table	4 451	1,4	-44	23	-19
Ski	3 983	1,3	-35	24	+28
Voile	3 899	1,2	-11	13	-57
Montagne et escalade	3 376	1,1	+7	17	-5
Volley-ball	2 717	0,9	+12	22	-27
Tir à l'arc	2 692	0,9	-19	32	+8
Triathlon et disciplines enchaînées	2 619	0,8	-21	34	+30

* par rapport à la France métropolitaine, à âge et sexe donnés en 2019.

** la forte augmentation du nombre de licenciés est surtout liée au fait que les pratiques à des fins de loisir et de tourisme sont désormais comptabilisées par la fédération.

Sources : Injep-Medes, Recensement des licences rattachées aux fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports 2016, 2019 (données par âge), 2021 ; Insee, Recensement de la population 2019.

Deux fois plus d'hommes que de femmes licenciés dans un club

Les fédérations olympiques comptent 34 % de femmes licenciées en Bourgogne-Franche-Comté, une proportion quasi identique à la moyenne métropolitaine (33 %). Certaines fédérations, comme l'équitation, la gymnastique ou la danse, sont très féminisées. Plus de huit licences sur dix concernent des femmes ► **figure 5**. La pandémie a freiné le développement des licences sportives. Cependant, le nombre de licences souscrites par des femmes a significativement moins baissé que celles contractées par des hommes, -9 % contre -14 % entre 2016 et 2021 ► **encadré 1**.

Le sport féminin est encore peu médiatisé. Malgré un léger progrès, les sportives manquent de notoriété. Le football et le rugby, pratiqués essentiellement par des hommes, figurent parmi les sports qui se féminisent le plus. S'ils ont perdu des licenciés en 5 ans, la part des femmes y augmente respectivement de 3,2 et 4,3 points dans la région. Dans ces sports, les athlètes féminines sont dorénavant un peu plus visibles sur les écrans avec, en particulier, les retransmissions de la Coupe du monde féminine de football en 2019 et le tournoi des six nations féminin.

Le Jura, département le plus sportif

Départements les plus peuplés de la région, la Côte-d'Or, le Doubs et la Saône-et-Loire sont naturellement ceux qui

► 4. Palmarès des fédérations olympiques les plus prisées par sexe et âge en Bourgogne-Franche-Comté

	Hommes			Femmes				
	Sport le plus prisé	Taux d'adhésion (en ‰)	Sport en 2 ^e rang	Taux d'adhésion (en ‰)	Sport le plus prisé	Taux d'adhésion (en ‰)	Sport en 2 ^e rang	Taux d'adhésion (en ‰)
0 à 4 ans	Gymnastique	8	Judo	2	Gymnastique	13	Equitation	3
5 à 9 ans	Football	172	Judo	85	Gymnastique	54	Equitation	44
10 à 14 ans	Football	231	Tennis	52	Equitation	83	Gymnastique	45
15 à 19 ans	Football	140	Handball	34	Equitation	61	Handball	27
20 à 29 ans	Football	116	Rugby	15	Equitation	27	Football	14
30 à 44 ans	Football	65	Tennis	14	Equitation	11	Tennis	6
45 à 59 ans	Football	25	Tennis	12	Equitation	6	Tennis	5
60 à 74 ans	Golf	11	Tir	11	Golf	5	Natation	4
75 ans ou plus	Golf	6	Tir	5	Golf	1	Natation	1
Ensemble	Football	65	Tennis	15	Equitation	17	Gymnastique	8

Taux d'adhésion : proportion de la population du sexe et de l'âge considérés qui est licenciée dans le sport (pour 1 000 habitants)

Sources : Injep-Medes, Recensement des licences rattachées aux fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports 2019 ; Insee, Recensement de la population 2019.

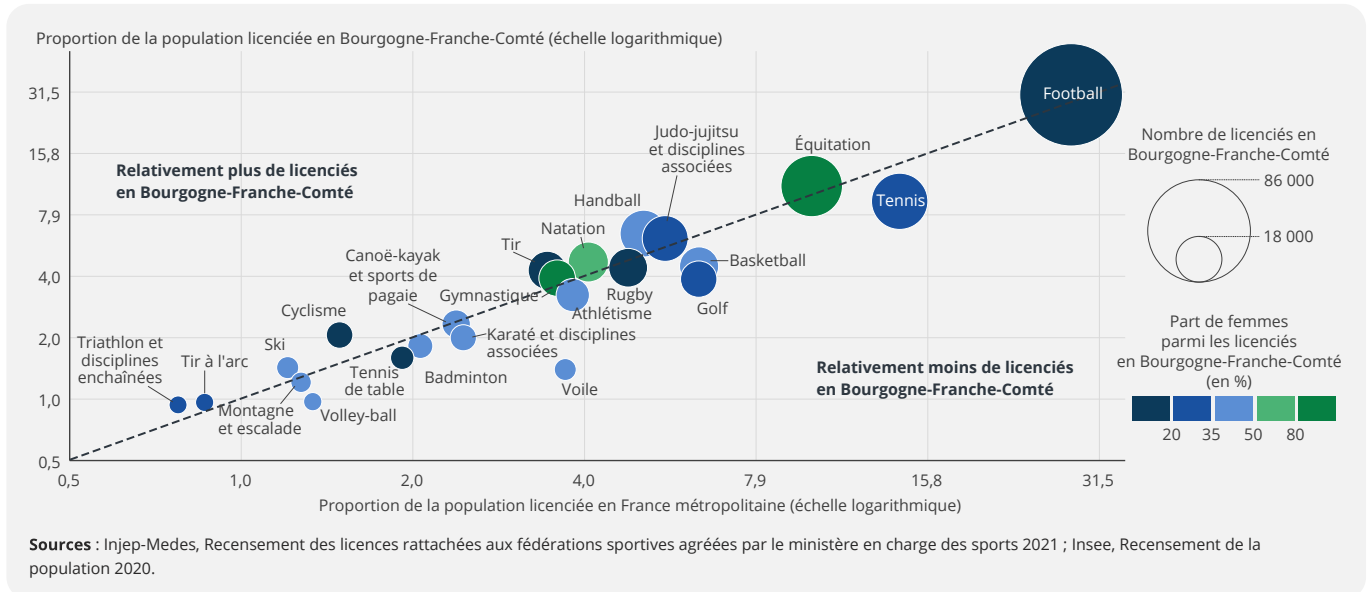
► Encadré 1 - Des fédérations qui ont souffert de la crise sanitaire

Entre 2016 et 2021, le nombre de licenciés dans les fédérations olympiques baisse de 14 % en Bourgogne-Franche-Comté, soit un peu plus qu'en France métropolitaine (-12 %). Les effectifs augmentent légèrement jusqu'en 2019 sous l'impulsion des licences féminines. Ils diminuent ensuite avec la crise de la Covid-19, en 2020 et surtout en 2021. Les sports de contact et/ou en salle ont été particulièrement fragilisés par les mesures sanitaires. Ainsi, les clubs de tennis de table, karaté, judo ou encore basketball voient fondre leurs effectifs. À l'inverse, le volley-ball, le tir, le golf et l'escalade s'en sortent mieux et gagnent de nouveaux sportifs. Le nombre de licenciés dans la fédération de canoë-kayak et de sports de pagaie a été multiplié par près de trois, entre 2016 et 2021. La forte évolution des licenciés tient en grande partie à la prise en compte des pratiques de loisir et de tourisme.

comptent le plus de licenciés. Dans tous les départements de la région, le football reste le sport le plus pratiqué, et notamment dans le Doubs (37 licences pour 1 000 habitants). Le Jura est le département de la région où la population est la plus licenciée dans les sports olympiques. Il compte 126 licences pour 1 000 habitants ► **figure 6**. Grâce à son relief et ses stations de sport d'hiver,

de nombreux sportifs s'adonnent au ski. Ce sport y est ainsi le 7^e le plus pratiqué, avec un peu plus de 6 licenciés pour 1 000 habitants. Le Doubs et la Côte-d'Or bénéficient d'une offre variée dans les agglomérations dijonnaise et bisontine. Dans le Doubs, le karaté et le badminton sont davantage pratiqués qu'ailleurs. Département montagneux, les habitants se licencient

► 5. Comparaison entre la proportion de la population licenciée dans les 23 principaux sports olympiques en Bourgogne-Franche-Comté et en France métropolitaine



également plus qu'ailleurs dans les sports de la montagne et de l'escalade. Même si la fédération n'arrive qu'en 18^e position, elle concentre un tiers des licenciés de la région dans ces sports.

Le rugby en Saône-et-Loire, le canoë-kayak dans la Nièvre, l'équitation en Haute-Saône

L'adhésion à un sport olympique est en dessous de la moyenne régionale dans le Territoire de Belfort où la gymnastique et le tennis de table attirent néanmoins plus qu'ailleurs. En Saône-et-Loire, le rugby est le 4^e sport le plus pratiqué en club, vraisemblablement grâce à son équipement en terrains et clubs et à un ancrage historique.

En Haute-Saône, la population est la plus licenciée de la région en équitation et en handball. Dans ces sports, c'est le département le plus doté en clubs relativement à sa population.

Grâce à ses lacs et ses rivières, la Nièvre se distingue dans la pratique du canoë-kayak et des sports de pagaie, 4^e sport en termes de licences.

Avec seulement 100 licences pour 1 000 habitants, l'Yonne est le département où la population est la moins licenciée dans une fédération sportive olympique. ●

David Brion, Marie Léger (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► 6. Statistiques sur les licenciés des sports olympiques dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

	Tous les sports olympiques				Football	Tennis	Handball
	Nombre de licenciés	Part de licenciés parmi la population	Propension des habitants à être licenciés*	Part de femmes parmi les licenciés	Part de licenciés parmi la population	Part de licenciés parmi la population	Part de licenciés parmi la population
		en ‰	en %	en %	en ‰	en ‰	en ‰
Jura	32 546	126	+6	34	33	9	8
Doubs	64 413	118	-5	32	37	9	9
Côte-d'Or	63 002	118	-2	35	24	11	8
Territoire de Belfort	15 255	109	-5	33	32	10	5
Saône-et-Loire	59 965	109	-1	33	31	8	3
Haute-Saône	25 124	107	-6	35	33	6	9
Nièvre	21 296	105	+3	34	27	11	4
Yonne	33 476	100	-9	35	28	10	4
Bourgogne-Franche-Comté	315 077	112	-3	34	31	9	6
France métropolitaine	7 789 148	119	référence	33	28	14	5

* par rapport à la France métropolitaine, à âge et sexe donnés en 2019.

Sources : Injep, Recensement des licences sportives 2019 et 2021 ; Insee, Recensement de la population 2019 et 2020.

► Encadré 2 - Les sportifs reconnus officiellement pour leurs performances

Le sport de haut niveau bénéficie en France d'une reconnaissance législative et réglementaire qui a pour objectif de permettre aux sportifs reconnus de haut niveau de mener une carrière sportive dans les meilleures conditions.

En Bourgogne-Franche-Comté, 169 athlètes sont considérés comme sportifs de haut niveau. Ils répondent à des critères précis de performance et sont des représentants de la France lors des compétitions internationales. Ces sportifs se répartissent dans 37 fédérations sportives différentes. Le cyclisme compte 28 athlètes, le ski en compte 20 et la lutte 12.

À ces sportifs de haut niveau, 456 autres athlètes sont reconnus par leur fédération en Bourgogne-Franche-Comté. Ce sont les « espoirs » dont les compétences sportives ont été remarquées. Mais ils ne remplissent pas encore les conditions requises pour figurer sur la liste des sportifs de haut niveau. Il s'agit également de sportifs des « collectifs nationaux » qui ont été auparavant de haut niveau ou qui sont partenaires d'entraînement.

Enfin, la région compte 28 arbitres juges sportifs inscrits sur les listes de haut niveau. Cette reconnaissance leur permet de prendre en charge la direction du déroulement des épreuves sportives dans les grandes compétitions et de veiller au respect des règlements établis par les instances organisatrices.

► Définitions

Les **licences sportives** comptabilisées dans cette publication sont prises en compte au lieu de résidence des pratiquants. Ce sont les adhésions à une fédération olympique agréée par le ministère en charge des sports et qui donnent lieu au paiement d'une cotisation annuelle. Les données de licences de l'année N correspondent à la saison N-1/N. Les 37 fédérations olympiques sont celles recensées comme telles en 2021.

La **propension à se licencier** à une fédération sportive olympique est déterminée en comparant la proportion de licenciés dans la région à une situation théorique, où l'on applique les proportions de licenciés par sexe et par âge observées en France métropolitaine, à la structure de la population de la Bourgogne-Franche-Comté.

► Pour en savoir plus

- **Brion D.**, « Le football compte 98 800 licenciés, 760 clubs, 2 530 terrains dédiés », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 134, mai 2021.
- **Leseur B., Andrieu H., Piffaut B., Lèbre P-S.**, « Un habitant sur cinq réside dans un territoire où la pratique sportive est développée », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 82, décembre 2020.
- **Gleizes F., Pénicaud É.**, « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent », *Insee Première* n° 1675, novembre 2017.

